

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 3 février 2022

Ouverture d'un compte d'attente pour le financement des études de rénovation – transformation de l'Auberge de Sauvabelin

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 16 septembre 2021, la Municipalité a validé un nouveau projet de rénovation-transformation consistant à redonner à l'Auberge son affectation initiale, par le biais de la conservation et mise en valeur du corps principal historique du bâtiment de 1891 ainsi que la création d'une vaste terrasse sise entre le lac et la place de jeux, l'ensemble permettant la création d'un établissement de type « guinguette » et de salles à l'étage.

Afin de financer les frais études nécessaires à ce projet jusqu'à la phase SIA 4.51 Projet d'exécution, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 349'000.- en faveur du Service des gérances. Les dépenses du compte d'attente seront balancées par imputation sur le crédit d'investissement du patrimoine financier qui sera demandé au Conseil communal en 2022 par voie de préavis, une fois le coût du projet connu.

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 24 janvier 2022.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

